

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Dr SOUROUR Nader
Conventionné honoraires libres

Consultations :
le MARDI de 14 H à 17 H

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
CS	150 €	69 €

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Radiographie des artères (artériographies) sauf artères du cœur ➤ artériographie sélective de 3 axes cervicocéphaliques ou plus, par voie artérielle transcutanée	694,60 €	694,60 €
➤ artériographie hypersélective cervicocéphalique, par voie artérielle transcutanée avec dépassement honoraires	1194,46 €	694,60 €
Sclérose de MAV par injection transcutanée	218,22 € à 300 €	218,22 €

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.